

NOM et Prénom de l'enfant.....

Choix des activités :

1 . Du mercredi 17 septembre au mercredi 15 octobre: activité "sports collectifs" pour tous.

2. Dans les tableaux ci-dessous, numérotez pour chaque période, de 1 à 5, les activités, par ordre de priorité.

Période 2 : du 05/11 au 17/12	Période 3 : du 07/01 au 04/02	Période 4 : du 25/02 au 01/04	Période 5 : du 22/04 au 10/06
Athlétisme	Cirque	Badminton, tennis*	Athlétisme
Badminton / tennis	Jeux de raquettes*	Basket / handball	Badminton / tennis
Escalade	Basket / handball	Escalade	Basket / handball
Gymnastique	Danse*	Gymnastique	Escalade
Judo*	Escalade 1 (14h-15h)	Judo*	Football
Roller*	Football	Roller*	Gymnastique
Tir à l'arc *	Gymnastique	Tir à l'arc *	Orientation
Vélo	Escalade 2 (15h15-16h15)	Vélo 1 (14h-15h)	Roller*
Karaté*	Karaté*	Vélo 2 (15h15-16h15)	Vélo

Attention: Les activités auront lieu de 14 heures à 15 heures (sauf exceptions), et pourront avoir lieu sur d'autres équipements sportifs que le complexe sportif Roger Breton pour les activités mentionnées avec un astérisque (*)

(par exemple: le tir et l'arc et le roller auront lieu au gymnase Aristide Briand; Judo et karaté auront lieu au dojo Emile Bonabot...)

Remarques : (impératifs horaires ou nom de l'enfant avec qui vous vous joignez pour le transport,...etc)

- 1 - Le programme définitif des activités vous sera communiqué courant octobre, à partir des choix que vous venez de faire, avec les lieux et les horaires,
- 2 - le paiement, pour l'année scolaire, se fera à la réception du programme d'activités
- 3 - l'inscription sera effective lorsque le paiement sera effectué !
- 4 - **attention !** aucun remboursement ne pourra être effectué, l'inscription étant faite pour l'année scolaire entière